

ducteur pour une heure de travail, défalcation faite de la quote-part destinée au fonctionnement des services publics. Prenons que le budget des entreprises productives se présente sous cette forme:

$$\begin{aligned} & \text{M.O. (100 millions d'heures de travail)} \\ & \quad + \\ & \text{M.A. (600 millions d'heures de travail)} \\ & \quad + \\ & \text{T. (600 millions d'heures de travail)} \\ & \quad = \text{P. (1300 millions d'h. de travail)} \end{aligned}$$

Nous savons que* cette masse de 1.300 millions d'heures de travail, il ne reste que 600 millions pour la consommation, le reste devant servir à reconstituer les moyens matériels (moyens de production et matières premières) nécessaires à l'ouverture d'un nouveau cycle de production. C'est sur ces 600 millions que devra être pris ce qui est nécessaire au fonctionnement des entreprises de services publics. Admettons que le budget annuel de ces dernières s'élève à 108 millions d'heures de travail, somme qui se décompose ainsi:

$$\begin{aligned} & \text{M.O. (8 millions d'h. de travail)} \\ & \quad + \\ & \text{M.A. (50 millions d'h. de travail)} \\ & \quad + \\ & \text{T. (50 millions d'h. de travail)} \\ & \quad = \text{Services (108 millions d'h.)} \end{aligned}$$

Le fonds de consommation proprement dit se verra amputer de ces 108 millions d'heures de travail que la société affecte directement au fonctionnement des services publics. Le fonds de consommation est de 650 millions d'heures de travail (600 millions dans les entreprises productives, et 50 millions dans les services publics.) La défalcation pour les services publics, une fois opérée, il ne restera plus que: $650 - 108 = 542$ millions d'heures de travail à la disposition de la collectivité pour couvrir ses besoins de consommation.

Pour un effort de 650 millions d'heures de travail, la part que la collectivité consommera individuellement est de 542 millions d'heures ou 0,83 partie ($542 : 650$). C'est ce que nous appellerons le taux de paiement. Le producteur ne reçoit donc pas sous forme de bon d'achat le produit intégral de son travail. Pour une semaine de travail, de 40 h. par exemple, il ne recevrait, en bons de consommation individuelle, que l'équivalent de $40 \times 0,83 = 33,2$ h. de travail.

Le calcul du taux de paiement est des plus simples. Les entreprises tiennent une comptabilité minutieuse de ce qu'

* de